



Communiqué de Presse Kemennadenn d'ar Gazetennerien

Communiqué de presse
14 juin 2022

Bridor et le déni du réchauffement climatique

Alors que département est placé en état d'alerte sécheresse renforcée, **le groupe local EELV À l'Est de Rennes dénonce la décision absurde du préfet d'Ille-et-Vilaine d'autoriser le projet d'usine Bridor à Liffré ***.

Canicule, feu de forêt et mesure de restriction de l'eau dans le département : la Bretagne et l'Ille-et-Vilaine sont touchés de plein fouet par les conséquences du réchauffement climatique. Si les effets de notre impact sur l'environnement sont factuels, cela ne semble pas empêcher le préfet d'Ille-et-Vilaine d'autoriser la réalisation du projet Bridor.

Pour rappel, cette usine a pour objectif la production de viennoiseries surgelées destinées en grande partie à l'export. Cette production industrielle repose sur des emplois peu qualifiés et peu rémunérés alors même que l'industrie agro-alimentaire n'arrive plus à recruter. **Cette usine entraînera une augmentation des gaz à effet de serre** avec notamment la rotation quotidienne de centaines de camions. Elle sera responsable d'une grande consommation d'eau (jusqu'à 187 000m³/an) conduisant à **une aggravation du stress hydrique sur le territoire**. En outre, elle aura un impact négatif sur les habitats de spécimens de populations d'espèces protégées (22 espèces d'oiseaux, 3 espèces de mammifères, 4 espèces de chiroptères, 2 espèces d'amphibiens, 5 espèces de reptiles). **Elle détruira des zones humides** qui sont pourtant essentielles à la lutte contre l'autre grand enjeu de ce siècle: le déclin de la biodiversité.

Encore une fois, nous tenons à rappeler les conséquences néfastes d'un tel projet sur l'environnement et la population. Et rappeler aussi que près de 90% des contributions à l'enquête publique témoignaient d'un avis défavorable au projet.

Le groupe local EELV À l'Est de Rennes

Contact: alestderennes@eelv.fr, 06 86 18 14 18 et 06 83 89 99 11

(*) Arrêté n°44726 du 1 juillet 2022